



Vélo : l'ADNV joue cartes sur table

MOBILITÉ L'Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV) met en route la nouvelle phase du projet BikeCard. Un programme innovant pour encourager l'usage du vélo lors des déplacements de loisir, mené en collaboration avec la HEIG-VD et BikesLab.

TEXTES : ROBIN BADOUX

Difficile pour de nombreux travailleurs pendulaires de pouvoir se passer d'un moyen de locomotion motorisé, surtout quand il s'agit de rallier deux centres relativement éloignés comme Yverdon et Lausanne. En revanche, l'usage du vélo se veut plus plausible lors des déplacements vers des lieux de loisir, plus courts et moins contraignants. C'est sur ce créneau que mise l'ADNV pour son projet BikeCard initié en 2023 et qui entamera bientôt ses phases de tests en conditions réelles.

« Il s'agit à présent de convaincre le public qui utilise quotidiennement sa voiture que le vélo, standard ou électrique, est une alternative. »

Mathias Vallat, responsable développement économique-touristique & adjoint unité marchés à l'ADNV

L'objectif est d'expérimenter des moyens pour encourager le report modal en créant des communautés de nouveaux usagers du vélo, en phase avec les objectifs climatiques tout en favorisant les activités régionales et touristiques. « Le but, c'est d'encourager quelqu'un qui vivrait à Treyvogues d'utiliser son vélo plutôt que sa voiture pour se rendre à la plage. Idem pour un habitant de Chamblon qui se rendrait à son entraînement de football. Il y en a déjà beaucoup qui le font, mais il s'agit à présent

de convaincre le public qui utilise quotidiennement sa voiture que le vélo, standard ou électrique, est une alternative », précise Mathias Vallat, responsable développement économique-touristique & adjoint unité marchés à l'ADNV.

Vaste étude de terrain

Le projet BikeCard est, pour l'instant, encore dans sa phase pilote. Celle-ci a commencé en mars et avril 2025 avec le lancement d'une enquête initiale et devrait s'achever en automne 2026. Elle se présente sous la forme d'un questionnaire dont le but est d'avoir une vue d'ensemble des pratiques et de former un échantillon de personnes souhaitant faire partie du projet.

La prochaine phase sera initiée cet été et s'étalera sur une année. Durant ce laps de temps, quatre groupes de volontaires se lanceront à tour de rôle dans des périodes de tests de deux mois, avec un accompagnement actif, dont le but est de recueillir des données détaillées sur leurs modes de déplacement à vélo. Les participants recevront aléatoirement des avantages comme des prêts de vélo, des séances de coaching ou encore des bonifications selon les kilomètres parcourus. « L'idée est de recueillir un panel très large de données pour voir ce qui marche, ou pas, pour favoriser l'usage du vélo. Les participants seront interrogés après l'expérience pour voir comment ils ont adapté leurs habitudes. » Un nouveau questionnaire leur sera adressé un an après l'expérience, pour voir si les résultats se sont prolongés sur le long terme.

Les données récoltées permettront ainsi à l'ADNV d'imaginer un produit final à même d'être déployé auprès du public sur un territoire donné.

Pédaler en tandem

Cela fait depuis 2023 que le projet BikeCard est dans l'escarcelle de l'ADNV. De la genèse de l'idée à la phase pilote entamée cette année, l'ADNV a su convaincre de nombreux partenaires de joindre leurs forces pour pédaler dans la même direction.



Ainsi, plusieurs acteurs intéressés par les résultats potentiellement bénéfiques pour encourager la mobilité durable ont apporté leur soutien financier : l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), l'État de Vaud ainsi que les villes d'Yverdon-les-Bains et d'Orbe. « C'est notamment l'appel à projets lancé par l'OFEN qui a motivé l'élaboration du dossier par l'ADNV, poursuit Mathias Vallat. Il y a eu aussi des discussions avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Ce qu'ils recherchent, eux, c'est le produit fini. Ils ne prennent donc pas part à la conduite du projet, mais nous faisons en sorte de les tenir informés. » Les autorités ont d'ailleurs demandé que le produit fini puisse être généralisé afin de faciliter son déploiement dans d'autres régions.

Par ailleurs, l'ADNV collabore avec BikesLab et la HEIG-VD, qui apportent leurs compétences sur ce projet. BikesLab assure ainsi le volet opérationnel en fournissant

vélos et expertises mécaniques, tandis que la haute école gère le côté académique, le déroulement des enquêtes auprès de la population et des participants ainsi que l'analyse des résultats.

Une journée de lancement est prévue le 1^{er} juin prochain, dès 9h30 dans les Jardins du Casino à Yverdon, où il sera possible de découvrir les diverses facettes du projet BikeCard. Déjà, et indépendamment des résultats de la phase de tests en cours, on constate que le projet a su séduire de nombreux acteurs. « Si on tend l'oreille, on remarque que dans les communes et les cantons, partout il y a la volonté de développer le vélo. Mais c'est un travail de longue haleine. Si les planètes s'alignent, nous aurons peut-être un produit solide et pérenne à proposer en 2028 ou en 2029. »

Ainsi, si l'ADNV joue bien ses cartes, elle pourrait fournir une solution pérenne pour améliorer la mobilité de demain au-delà des frontières du Nord vaudois.



L'ADNV espère, avec son projet BikeCard, apporter des pistes, voire des solutions pour encourager l'usage du vélo lors des déplacements vers les lieux de loisir, de sport, ou autres activités (photo d'illustration). DUPEPPEX-A

Dans le viseur du Canton

Le projet BikeCard de l'ADNV a reçu l'assentiment de l'État de Vaud. Celui-là entre en effet en accord avec les objectifs formulés par le Canton, notamment par son Unité cantonale vélo, créée et financée après l'adoption du Grand Conseil de deux crédits de près de 42 millions de francs pour une première phase de mise en œuvre de stratégies de promotion de la petite reine, en 2022.

La Stratégie cantonale de promotion du vélo 2035 prévoit ainsi de multiplier par cinq le nombre de déplacements à vélo à l'horizon 2035 par rapport à 2015. Pour ce faire, l'État entend renforcer l'encouragement à utiliser le vélo, notamment en soutenant les communes et autres entités à mettre en place des actions dans leurs territoires.

Le projet développé par l'ADNV pour favoriser l'usage du vélo lors des déplacements de loisir correspond à l'un des axes déterminés par le Canton. Dans ce créneau, divers besoins ont été identifiés, dont les exigences diverses en termes d'infrastructures cyclables, les offres combinées (embarquement dans les transports, bike-hôtel), les services de location ou les bornes de recharge. Les autres angles d'attaque concernent les pendulaires, les familles, les enfants, les seniors, les écoliers et les jeunes en formation.

La stratégie cantonale vélo se déploie en parallèle à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les voies cyclables qui vise à planifier des réseaux de voies cyclables de qualité d'ici à 2027 et à les aménager d'ici à 2042.

Journée raisinée

GRANDSON La Brasserie artisanale de Giez (B.A.G.) a donné rendez-vous aux curieux à la Maison des Terroirs de Grandson samedi. Le concept ? Préparer la raisinée au moût de bière au feu de bois et déguster des bières tout en touillant.

PHOTOS : GABRIEL LADO



Benjamin Strahm porte fièrement les couleurs de la Brasserie artisanale de Giez – et un pot de « raisinée (ou pas) ».



Benjamin Strahm, Marcel Pellet, de la Maison des Terroirs, Michel Emmett, président de la section Gros-de-Vaud de GastroVaud et son fils Louis à la préparation.

Piétonne blessée

YVERDON-LES-BAINS Une voiture a fauché une piétonne.



Une dame âgée a été fauchée hier vers 15h sur un passage piéton sis à la rue Cordey, à Yverdon-les-Bains. Elle a été conduite à l'hôpital d'Yverdon, mais ses jours ne sont pas en danger. MICHEL DUPEPPEX